



64^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CRTV

Mot d'ouverture

DE

S. E. M. RENE EMMANUEL SADI

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Yaoundé, le 29 juin 2026

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,
Monsieur le Directeur Général de la CRTV,
Monsieur le Directeur Général-Adjoint de la CRTV,
Monsieur le Président de la Commission Financière,
Messieurs les Membres de la Commission
Financière,
Messieurs les Invités Spéciaux,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous retrouve
ce jour, à l'occasion de cette 64^{ème} session ordinaire
de notre Conseil d'Administration.

Je vous souhaite donc une cordiale bienvenue à
toutes et à tous.

Faut-il le rappeler, au moment où nos travaux vont
s'ouvrir, le contexte mondial est marqué par une
persistance de crises majeures à travers le monde.

En effet, autant la guerre russo-ukrainienne qui perdure, que le conflit armé actuellement en cours au Proche-Orient, sont de nature à créer une certaine crispation de l'économie mondiale, qui ne manque pas d'affecter les économies vulnérables à l'instar de la nôtre, avec un impact certain sur la performance globale de la CRTV.

Il faut ajouter à ces facteurs exogènes, le climat d'insécurité dans quelques zones du pays, même s'il faut relever qu'il tend à connaître une relative accalmie depuis un certain temps.

En dépit de ce contexte que l'on peut qualifier de peu favorable à l'atteinte des objectifs de performance que nous nous étions assignés en 2025, on peut tout de même se féliciter du succès avec lequel les grands événements ayant marqué la vie nationale en 2026, auront été couverts par la CRTV.

Qu'il s'agisse en effet de la célébration de la 54^{ème} édition de la fête nationale de l'unité, placée sous la présidence effective du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, au boulevard du 20 mai à Yaoundé, de la 14^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce, la CM14, qui a regroupé du 26 au 29 mars 2026, plus de 4000 Délégués venus de 166 pays à travers le monde, ou de la visite apostolique que Sa Sainteté le Pape Léon XIV a effectué au Cameroun du 15 au 18 avril 2026, pour ne citer que ces évènements majeurs, la CRTV a su, à chaque fois, se situer à la hauteur des attentes placées en elle.

C'est le lieu ici, d'adresser nos vives et chaleureuses félicitations au Directeur Général et à ses équipes, pour le travail titanesque abattu dans le cadre de la couverture audiovisuelle de chacun de ces évènements.

De la même façon, ayant préalablement acquis sur fonds propres, les droits de diffusion de la Coupe du Monde FIFA 2026, à hauteur de plus de 655 millions de FCFA, la CRTV retransmet actuellement et en direct, sur les antennes de sa chaîne thématique consacrée au sport, plusieurs matchs organisés dans le cadre de cette compétition mondiale, malgré la non-participation de l'équipe nationale du Cameroun à ce grand rendez-vous sportif.

Mesdames, Messieurs,

La présente session de notre Conseil d'Administration est essentiellement consacrée à l'examen des comptes de l'entreprise.

Vous vous rappelez à cet effet que pour l'exercice 2025, le budget initial de la CRTV avait été arrêté en équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 30 729 025 926 FCFA, et adopté par Résolution n°000016/CRTV/CAO/PCA/DG du 20 décembre 2024.

Cette enveloppe initiale avait par la suite fait l'objet, au cours de l'exercice 2025, de deux ajustements successifs :

- **un premier collectif budgétaire, adopté par Résolution n°000017/CRTV/CAE/PCA du 20 juin 2025, avait alors réévalué les crédits à hauteur de 729 646 209 FCFA, portant le budget alloué à la somme de 31 458 672 135 FCFA ;**
- **et un second collectif budgétaire, adopté lors de la 62^e session extraordinaire du Conseil d'Administration du 23 décembre 2025, qui avait intégré en régularisation, une dotation supplémentaire de 200 000 000 de FCFA, correspondant à la subvention accordée par l'État du Cameroun à la CRTV pour la couverture médiatique de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025, en application de la décision n°000669/D/MINFI/SG/DGB/DPB/CSE du 07 août**

2025 et du décret n°2025/305 du 11 juillet 2025. Ce second collectif avait également procédé à des virements de crédits à l'intérieur des trois sous-programmes du tableau de programmation financière.

Le budget définitif de l'exercice 2025 s'était donc établi à la somme de 31 658 672 135 FCFA.

Au cours des présents travaux, nous procéderons par conséquent, à l'examen des états financiers de la CRTV et de la CMCA, ainsi qu'à celui de l'état de mise en œuvre des activités et du budget de la CRTV et de la CMCA à mi-parcours, pour le compte de l'exercice 2026.

Nos délibérations mettront par ailleurs un accent particulier sur le rapport d'activités et de performance de l'exercice 2025, le rapport d'exécution du budget 2025, la synthèse des rapports d'audit 2025 et l'examen des comptes et

des états financiers du même exercice, à la fois pour la CRTV et la CMCA.

Nous porterons également un regard attentif sur ces mêmes indicateurs, pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 aux 31 mai et 1^{er} juin 2026, pour l'exécution des budgets des deux entités.

S'agissant en particulier du rapport d'audit interne, la Division en charge de l'audit interne, a conduit au cours de l'exercice budgétaire 2025, diverses missions visant à évaluer l'efficacité des tâches accomplies, la maîtrise des processus et la pertinence des structures organisationnelles.

Le rapport soumis à notre appréciation à la suite des travaux conduits à cet effet, a pour objet de nous présenter une vue d'ensemble des principaux constats, recommandations et le cas échéant, les mesures correctives envisagées.

Compte tenu de l'incidence des actions préconisées sur les perspectives de gouvernance de l'Office à court, moyen et à long terme, je vous invite à porter une attention particulière à l'examen que nous en ferons.

Car, c'est au moyen d'une exécution à la fois rigoureuse et planifiée des résultats auxquels auront abouti ces différents audits, que l'entreprise pourra s'assurer de ce que les mesures préconisées soient effectivement mises en œuvre au niveau opérationnel.

Sur un tout autre plan, l'examen des performances de la CMCA nous donnera l'opportunité de mesurer le rythme d'évolution du niveau de ressources propres de la CRTV.

A ce sujet, et nous n'aurons de cesse de le rappeler, l'accroissement des ressources propres de la CRTV demeure pour nous, une préoccupation de premier

plan dans l'objectif de réduction de sa dépendance vis-à-vis de la redevance audiovisuelle.

S'agissant de la présentation des comptes de l'exercice 2025 à proprement parler, nous examinerons avec minutie les états financiers qui nous seront soumis et qui ont été élaborés par la Direction Générale, conformément aux dispositions des articles 8, 30 à 34 de l'Acte Uniforme OHADA relatifs au droit comptable et à l'information financière.

Il s'agira en particulier d'évaluer les données pertinentes relatives au total du bilan, aux capitaux propres, au chiffre d'affaires de l'exercice 2025, à la trésorerie et au résultat net du même exercice.

C'est sur cette base qu'il sera jugé à la fois, de la sincérité et de la validation des comptes de la CRTV et de la CMCA pour l'exercice 2025.

Voilà donc résumé, Mesdames, Messieurs, l'essentiel du programme autour duquel nos travaux devront s'articuler.

Et c'est sur ce, que je déclare ouverte la 64^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de la CRTV.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.